

30 janvier 2017

Énoncé des valeurs et préférences pour les lignes directrices canadiennes relatives aux opioïdes

À la lumière de notre examen des publications sur le sujet, de nos entrevues avec notre comité consultatif de patients et de l'expérience clinique de nos consultants experts, nous avons conclu que, pour les patients souffrant de douleur chronique non cancéreuse traités par opioïde, le soulagement de la douleur prévaut sur les autres considérations. Nous croyons que ces résultats (et les évaluations notées quant à leur importance, présentées ici) devraient être généralisables chez les patients qui considèrent un traitement opioïde, et c'est pourquoi nous utilisons ces valeurs dans les questions adressées à cette population.

Les nausées, vomissements et constipations sévères qui accompagnent parfois la prise d'opioïdes peuvent affecter les patients presque autant que la douleur. Ces effets indésirables peuvent donc importer davantage qu'un soulagement léger de la douleur. Les opioïdes peuvent être associés à d'autres effets indésirables, comme des troubles du sommeil, des changements de personnalité, des étourdissements et un brouillard mental qui, s'ils sont moins importants pour les patients que la douleur chronique non cancéreuse, n'en demeurent pas moins notables et sont, par conséquent, pris en compte dans nos recommandations.

Pour évaluer les effets indésirables moins courants, mais sévères (dépendance), et ceux particulièrement rares, mais très graves (surdosage accidentelle mortelle ou nécessitant une hospitalisation), nous avons considéré les valeurs et les préférences sociétales comme très importantes. À la lumière de décisions prises en ce qui a trait à d'autres médicaments ayant des effets secondaires graves, mais rares, et les réactions du public et des politiques au détournement des opioïdes, à la dépendance et aux décès associés à la prise d'opioïdes par les patients souffrant de douleur chronique non cancéreuse, nous avons conclu que la société accorde une grande importance à la réduction de ces effets indésirables. Nous avons donc accordé la même importance à leur prévention, même s'ils sont peu fréquents ou rares. Nous estimons qu'il est plus important de les éviter que de réduire légèrement la douleur, particulièrement si cette réduction s'accompagne des effets indésirables susmentionnés.

Un examen superficiel de nos entrevues avec des membres du comité consultatif des patients pourrait laisser entendre que ces derniers accordent peu d'importance au fait d'éviter la dépendance ou à la probabilité faible d'un surdosage accidentelle ou de décès. Notre analyse laisse toutefois croire qu'ils pourraient penser que « cela n'arrive qu'aux autres ». Cette conclusion se fonde en partie sur l'observation selon laquelle l'expérience vécue semble façonner les valeurs et les préférences du patient en ce qui concerne la prise d'opioïdes, de sorte qu'elles finissent par concorder à long terme avec celles de la société. Désespérés de trouver un soulagement à leur douleur chronique non cancéreuse, les patients sont souvent prêts à courir le risque d'effets indésirables rares, mais néanmoins sévères pour un soulagement léger, mais vécu comme important de la douleur, ce qui les rend vulnérables à des décisions à court terme non-alignées aux valeurs sociétales. Les patients de notre comité consultatif ayant souffert d'effets indésirables graves ont accordé une importance beaucoup plus élevée au fait de les éviter, ce qui correspond aux attitudes sociétales à leur endroit.

Enfin, les entrevues avec notre comité consultatif ont révélé que certains patients qui reçoivent un traitement opioïde à long terme pour une douleur chronique non cancéreuse étaient préoccupés par les conséquences indésirables du sevrage en cas de diminution ou d'arrêt du traitement. Pour les patients

30 janvier 2017

qui prennent de fortes doses d'opioïdes et la réduisent graduellement, nous accordons une importance élevée aux considérations sociétales visant à minimiser le risque d'effets indésirables graves rares, mais aussi au fait d'éviter la souffrance importante, l'augmentation de la douleur et la limitation fonctionnelle qui peuvent accompagner la diminution des doses. Nous attribuons également une valeur élevée à l'autonomie du patient dans ces circonstances.